

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Assurance vie | Résultats septembre 2024****Une rentrée en fanfare pour l'assurance vie**

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

**Un bel automne pour l'assurance vie**

En septembre, la collecte nette de l'assurance vie a atteint, selon France Assureurs, 2,5 milliards d'euros, contre 782 millions d'euros en août et 1,9 milliard d'euros en juillet. Un an auparavant, en septembre 2023, l'assurance vie avait connu une collecte nette de seulement 30 millions d'euros. L'assurance vie signe ainsi sa neuvième collecte nette positive consécutive.

Le résultat du mois de septembre 2024 est exceptionnel au regard de ceux des dernières années. En effet, septembre réussit, en règle générale, assez mal à l'assurance vie. Depuis 1997, quatre mois de décollectes ont été enregistrés en septembre : 2011 (-1,8 milliard d'euros), 2012 (-3,08 milliards d'euros), 2016 (-553 millions d'euros) et 2020 (-246 millions d'euros). Le montant moyen des collectes du neuvième mois de l'année n'a pas excédé 700 millions d'euros au cours des dix dernières années.

En neuf mois, la collecte nette de l'assurance vie s'est élevée à 21,3 milliards d'euros, soit un résultat proche de celui de 2023, qui était de 20,5 milliards d'euros.

**Des cotisations brutes de plus de 12 milliards d'euros en septembre**

En septembre, les cotisations de l'assurance vie ont atteint 12,3 milliards d'euros, contre 9,7 milliards d'euros en août. En septembre 2023, les cotisations s'étaient élevées à 11,2 milliards d'euros. Les ménages ont augmenté sensiblement leurs versements en rentrant de vacances. Sur les neuf premiers mois de l'année, les cotisations ont atteint 129,5 milliards d'euros, soit une hausse de 15 % sur un an. En septembre, 8,2 milliards d'euros ont été versés sur les fonds euros, contre 6,5 milliards d'euros en août.

**Des prestations en baisse**

Les ménages ont versé davantage sur leurs contrats d'assurance vie tout en effectuant moins de rachats. Les prestations se sont élevées à 9,8 milliards d'euros, en baisse de 12 % sur un an, avec une diminution de 13 % sur les fonds euros et de 10 % sur les unités de compte. Sur les neuf premiers mois de l'année, les rachats ont atteint

108,1 milliards d'euros, en recul de 3,9 milliards d'euros. Les ménages effectuent moins de rachats sur leurs fonds euros qu'en 2023. Ce changement de comportement s'explique par la hausse du rendement de ce type de support, les assureurs ayant consenti des efforts en ayant recours à des taux bonifiés. Par ailleurs, la baisse des taux des dépôts à terme rend l'assurance vie plus compétitive.

### **Les fonds euros retrouvent des couleurs**

Les cotisations des fonds euros ont progressé de 18 % en septembre et, pour la première fois depuis le mois d'avril, la collecte nette pour ce support est positive, à hauteur de 877 millions d'euros.

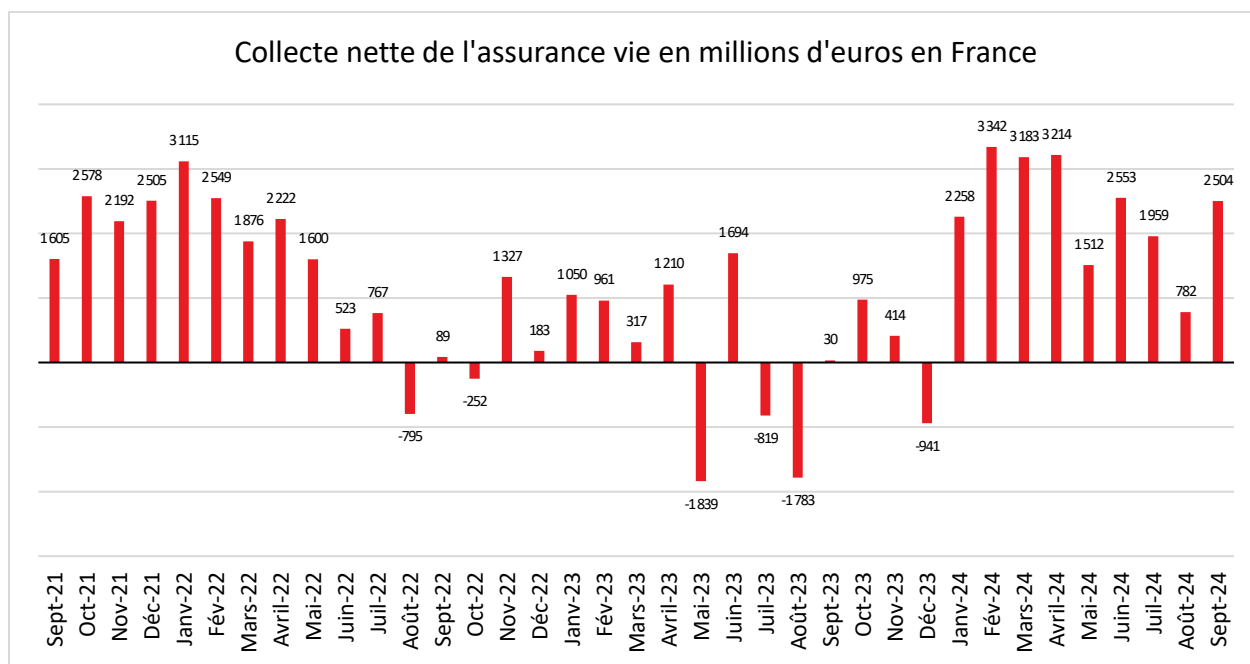
### **Des unités de compte moins dynamiques**

Les unités de compte (UC) enregistrent une progression plus faible que les fonds euros en septembre, en raison des performances médiocres de la bourse de Paris. Les souscriptions d'UC ont représenté 4,1 milliards d'euros. La part des UC dans la collecte brute n'a été que de 33 % en septembre, contre 37 % depuis le début de l'année et 40 % en 2023. La collecte nette en UC s'est élevée en septembre à 1,6 milliard d'euros.

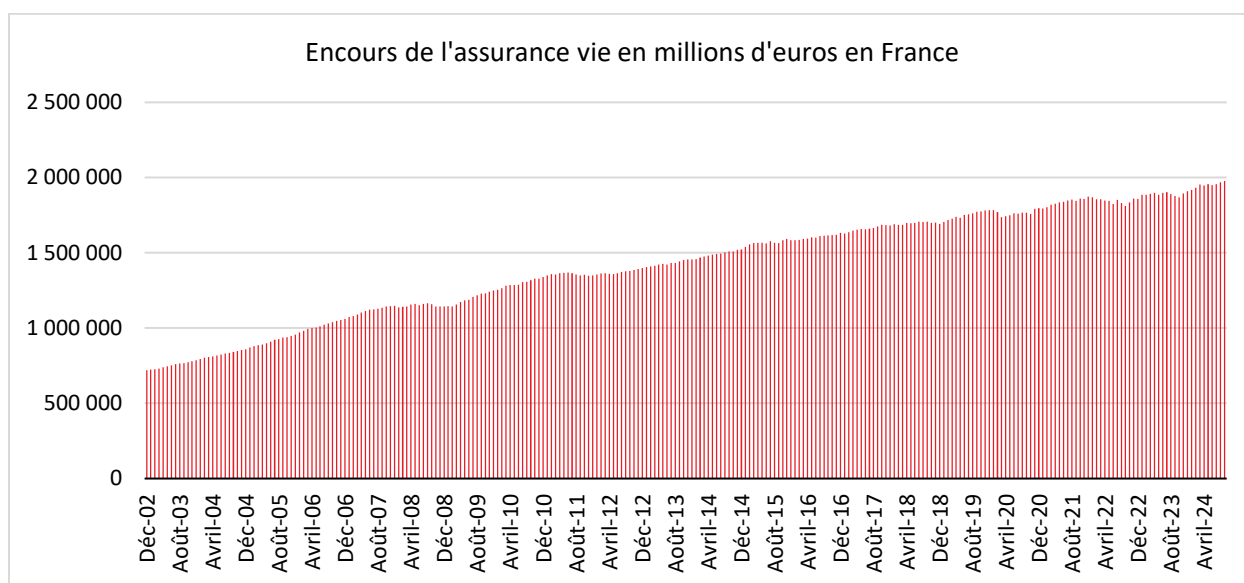
### **L'assurance vie en mode reconquête**

Concurrencée par les livrets réglementés et les dépôts à terme, en 2022 comme en 2023, l'assurance vie a souffert sans jamais rompre. Elle demeure de loin le premier produit d'épargne en France, avec un encours de 1 977 milliards d'euros en septembre. Depuis le début de l'année, l'amélioration des rendements des fonds euros contribue à rendre le principal placement des ménages français plus attractif. La fin de la vague inflationniste se traduit par la baisse des taux directeurs des banques centrales, ce qui conduit à celle des dépôts à terme. En 2025, les taux de l'épargne réglementée devraient également diminuer. Par ailleurs, le recul de l'inflation incite les ménages à se repositionner sur l'épargne de long terme. Ayant accumulé une épargne de précaution conséquente depuis 2020, ces derniers peuvent réaliser des arbitrages en faveur de l'assurance vie ou du Plan d'Épargne Retraite (PER). Ce dernier a enregistré en septembre une augmentation de sa collecte de 20 % sur un an. L'encours des PER assurances atteint désormais près de 90 milliards d'euros (87,1 milliards d'euros).

La fin de l'année devrait rester favorable à l'assurance vie, d'autant plus que le marché de l'immobilier reste atone. Les ménages devraient accroître leur effort d'épargne longue. Les incertitudes politiques ne semblent pas, pour le moment, les dissuader d'épargner, bien au contraire. La remontée des fonds euros témoigne malgré tout de leur volonté de se prémunir contre les aléas des marchés financiers.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

**Contact presse :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)